

Prévention et gestion des conflits

Guide pratique d'aide

A L'ENTOURAGE PROFESSIONNEL DES
PERSONNES EN CONFLIT



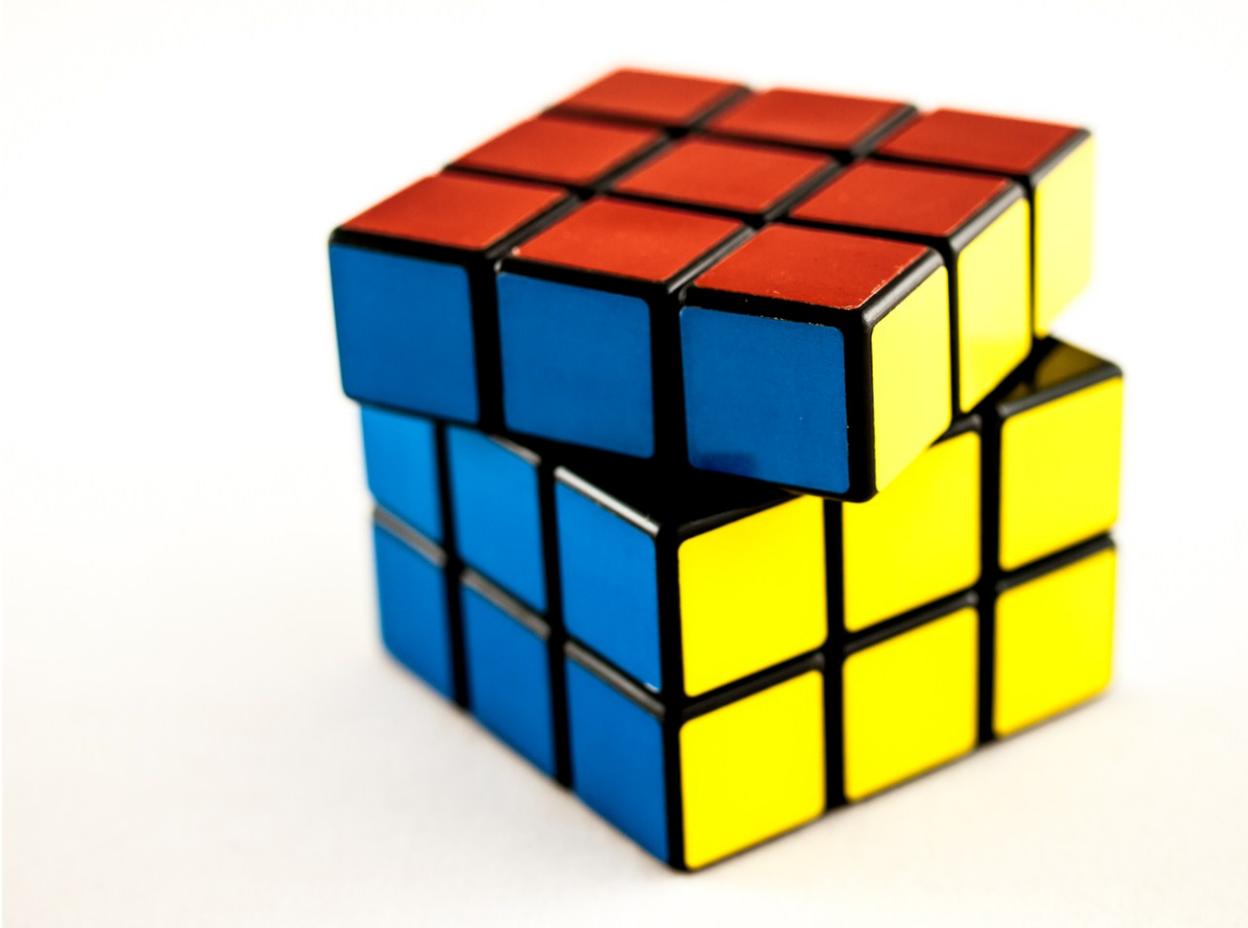
Quelques conseils

- J'évite de prendre parti et d'alimenter le conflit
- Je veille à ne pas m'en mêler précipitamment et laisse aux personnes la possibilité de gérer elles-mêmes leur différend
- J'accorde une disponibilité d'écoute et d'aide à l'égard de mes collègues en difficulté
- Je suis attentif-ve à mon propre état, à la souffrance des personnes en conflit, au maintien de la qualité du climat de travail et aux répercussions sur le fonctionnement du service
- J'ai le droit de signaler aux personnes en conflit quand la situation devient inconfortable pour moi
- Je ne minimise pas la situation
- J'invite les personnes en conflit à chercher une solution entre elles ou avec l'aide de la hiérarchie ; je les invite à consulter la plateforme de sensibilisation :

<http://outil.ge.ch/site/formation/>

A qui puis-je faire appel pour avoir un conseil ou me faire aider ?

- A ma hiérarchie
- A mon-ma référent-e RH
- Au Groupe de confiance - Etat de Genève :
<https://www.ge.ch/groupe-confiance>



Vous trouverez des informations complémentaires sur la plateforme *Prévention et gestion des conflits* : <http://outil.ge.ch/site/formation>

© photo 1^{ère} page par kirtaph, non modifiée

© photo dernière page par wwarby, non modifiée

Document élaboré conjointement par des représentants du Collège spécialisé RH et du Groupe de confiance